

Les publications de L'ÉCART

Bilan 2025
Rencontres mensuelles des proches
De patients sous main de justice

En 2011, pour la première fois, des proches de patients-détenus ont pris la parole publiquement lors du 22e Congrès du GRAAP, révélant l'existence d'un groupe dédié à cette réalité douloureuse. Leurs témoignages ont mis en lumière l'injustice profonde que vivent les personnes atteintes de troubles psychiques incarcérées faute d'institutions adaptées.

En 2026, le Groupe de Proches, plus présent que jamais, poursuit cette dynamique fondatrice. Il demeure le cœur de l'action de L'ÉCART : un lieu d'accueil, d'écoute, d'alerte, de soutien et de mobilisation collective.

Durant l'année 2025, l'animation du Groupe de Proches a été confiée au Graap-Fondation sur les plans administratif et financier. L'animatrice a remis son bilan d'activité à fin janvier 2026 au Graap-Fondation.

Ce bilan d'activité constitue l'objet du présent document.

graap fondation groupe d'accueil et d'action psychiatrique

GRAAP Fondation

Groupe d'Accueil et d'Action psychiatrique

Groupe d'entraide pour proches de patient-e-s psychiques sous main de justice

BILAN D'ACTIVITE 2025

graap fondation groupe d'accueil et d'action psychiatrique

Table des matières

1 Le Cadre 3
1.1 Les soirées du Groupe des proches 3
1.2 Synthèse des sujets abordés en groupe 3
1.3 Profil des proches 5
2 Les 12 soirées des proches en résumé 5
2.1 28 janvier 2025 5
2.2 26 février 2025 6
2.3 25 mars 2025 6
2.4 30 avril 2024 7
2.5 28 mai 2024 7
2.6 25 juin 2024 7
2.7 30 juillet 2024 8
2.8 27 août 2024 8
2.9 24 septembre 2024 8
2.10 29 octobre 2024 8
2.11 26 novembre 2024 9
2.12 17 décembre 2024 9
3 Les activités et quelques chiffres 10
3.1 Activités hors murs 10
3.2 Le bilan des situations en chiffres 10

Projet	**Groupe d'entraide pour proches de patient-e-s psychiques sous main de justice**
Graap-Fondation représenté par	**Sandra Feal – Directrice** Karen Hafsett Nye \| Coordinatrice-Animatrice du Groupe de proches
Responsable	Sandra Feal
Date	14 janvier 2026

1 Le Cadre

1.1 Les soirées du Groupe des proches

Les soirées des proches se font une fois par mois et proposent un espace de partage et d'entraide à un groupe des personnes concernées par la même problématique :

Avoir un proche touché dans sa santé mentale et sous-main de justice

Pour faire face à des situations complexes et difficiles à vivre, chaque membre de groupe participe à une réflexion commune par le partage de son expérience personnelle. L'expertise partagée et les présentations de nos invités, professionnels des domaines divers comme de la justice, de la psychiatrie et du social, permettent aux proches de sortir de l'impuissance et d'être proactifs dans le soutien à leur proche détenu.

1.2 Synthèse des sujets abordés en groupe

Le but des soirées est que les proches puissent se retrouver entre pairs dans un espace où chacun peut parler librement sur la situation de leur patient détenu, dans une ambiance bienveillante, ouverte et chaleureuse.
Ces soirées donnent surtout l'occasion à chacune et chacun de partager des situations douloureuses, empreintes d'incompréhension face au fonctionnement du système judiciaire et carcéral dans lequel leur rôle de proche-aidant est bloqué.

Pour la plupart des participants au groupe, il s'agit du premier contact avec le monde carcéral, et les questions sont nombreuses pour les nouveaux arrivants. Une rencontre individuelle, d'environ une à deux heures, avant la première participation à la soirée d'entraide est systématiquement organisé.

Les soucis de ces proches régulièrement partagés en groupe sont les suivants :

Sur le plan général

- Le fonctionnement de la prison et la manière de s'approprier un nouveau langage et les codes ;
- Que représente, que signifie des mots tels que : Service de médecine et de psychiatrie pénitentiaires, détention provisoire, détention en zone carcérale ;
- Quel est le rôle et le champ d'action de l'avocat commis d'office, de l'expert, du juge, du procureur, du juge d'application des peines ;
- Que veut dire : « Mesures anticipées - Articles 59, 76, 64, etc » du Code pénal ;
- Qu'est-ce que je peux faire en tant que proche pour aider « mon » patient détenu.

Sur le plan médical et social

- La difficulté tout simplement de savoir comment joindre le service médical pénitentiaire. Leur droit en tant que proches. Il est essentiel pour les proches d'avoir un contact et de communiquer avec les soignants. Il leur paraît évident de transmettre leur connaissance de la maladie avec les soignants de « leur » détenu. De même, l'obtention de rendez-vous pour des problèmes au niveau somatique et/ou dentaire.
- Au niveau psychiatrique, par exemple :
 - Difficulté de rencontrer un représentant de l'équipe thérapeutique
 - Absence d'un plan thérapeutique distinct de celui centré sur la prévention de la récidive et de la fugue

- L'oisiveté et le manque activités constructives qui accentuent la dégradation de la santé du détenu
- Le sentiment d'injustice et insécurité causé par le manque de date de sortie de la prison et de fin de mesure
- La difficulté d'être pris en compte lors de projet de sortie
- Le manque de préparation et de soutien lors des libérations
- Les difficultés, voire l'impossibilité de communiquer lorsque le proche présente des signes d'un début de décompensation psychotique ou encore lorsqu'il a des idées noires
- L'obtention d'information concernant la déposition de plainte si ça ne va pas
- La compréhension des limites du secret médical
- L'obtention des procurations nécessaires pour avoir accès au dossier médical

Sur le plan judiciaire
Trouver ensemble des réponses aux questionnements suivants :

- Comment naviguer dans le monde juridique, judiciaire
- Comment comprendre le langage juridique et les nombreuses pages des dossiers
- Comprendre le processus à suivre depuis l'infraction jusqu'à la libération, en passant par le procès, les recours, les divers niveaux des tribunaux, etc
- Comment trouver un avocat en qui avoir confiance ;
 - *Que faire lorsque l'avocat refuse de communiquer avec moi ?*
 - *Comment être sûr qu'il fait bien son travail, même s'il est commis d'office ?*
- Les procurations nécessaires pour avoir accès au dossier juridique

Sur le plan pénal
Les proches ont beaucoup de questions pratiques sur les relations avec la prison :

- *Que faire pour continuer à l'aider au niveau administratif et financier ?*
- *Que faire quand mon proches n'a plus d'argent ?*
- *Qui suit ses comptes puisque le curateur nous renvoie au service social de la prison et que celui-ci refuse de nous répondre ?*
- *Comment organiser les visites avec des procédures qui changent d'une prison à l'autre ?*
- *Qu'est-ce que je peux amener lors de mes visites ?*

Les effets thérapeutiques des témoignages ainsi que les partages pour les proches sont indiscutables, tous disent à quel point ça fait du bien de partager et d'être compris, SANS jugement.

L'objectif du groupe est de traduire les traumas en actions menées ensemble, à partir des constats faits en groupe. Les actions qui émergent des rencontres permettent ainsi aux proches non seulement de "poser" leur vécu mais aussi de sortir d'une situation de victime du système et ainsi de donner un nouveau sens à leur vie.

2025 était, de nouveau, une année sollicitée pour des témoignages par les proches. Nous avons été contactés par de nombreux journalistes ou encore des étudiants qui font leur travail de maturité, de bachelor ou encore de thèse et qui cherchaient des témoignages et/ou de mieux comprendre la réalité du terrain.

1.3 Profil des proches

Sur les 23 nouvelles situations pour l'année 2025, 7 personnes détenus nous ont contacté en directe. Ces patients détenus se trouvent dans des situations précaires au niveau de liens familiales et/ou sociales. Les 16 nouveaux proches aidants se compose de 3 hommes et 13 femmes. Ils proviennent de toutes les couches de la société. Si nous comptons des personnes de formation universitaire et de professions libérales et fortunées, nous accueillons aussi des personnes sans formation professionnelle et bénéficiaires de l'aide sociale.
Nous comptons autant de participants suisses qu'étrangers.
Une bonne moitié sont presque à l'âge de la retraite.
Une majorité de mères seules ou en rupture familiale (divorcées, veuves ou célibataires) fréquentent le groupe, ensuite des couples de parents, dont deux couples de parents adoptifs.
Nous comptons aussi quelques situations où toute la famille se mobilise et d'autres où une tante, une sœur, un oncle s'investit plus particulièrement et rejoint le groupe. Mais bien sûr que nous accueillons également des épouses, des sœurs, des partenaires, une marraine, etc.
Il y a beaucoup plus de femmes que d'hommes dans le groupe de proche. Une bonne dizaine de proches fréquentent régulièrement nos rencontres. La participation peut doubler quand il y a des invités. Nous précisons que certains ne peuvent pas participer aux rencontres à cause du travail, de la distance ou encore en raison de leur santé. En revanche, ils suivent nos « *Fils rouges* » (comptes-rendus postés sur le site internet) avec intérêt et appellent par téléphone régulièrement la coordinatrice du groupe, Madame Karen Hafsett Nye.

2 Les 12 soirées des proches en résumé

2.1 28 janvier 2025

8 personnes présentes 13 personnes excusées

C'était dans une belle ambiance chaleureuse et bienveillante habituelle où nous avons pu chacun exprimer des choses qui nous touchent particulièrement. Des nouveaux participants nous ont partagé leur histoire avec leur fils. Entre autres, le témoignage d'une maman dont le fils, touché dans sa santé mentale, vit en foyer. Il avait été condamné avec sursis à une peine de prison. Cette épée de Damoclès pèse énormément sur la tête de cette maman. Comme on peut l'imaginer sans difficulté. Et ce d'autant plus que ce jeune homme commet des fugues, lors desquelles il consomme des produits illégaux. Nous avons pu bénéficier d'autres partages : • celui d'un couple qui se bat pour la défense de leur fils qui est incarcéré et qui est en préventive. • Aussi celui d'un proche dont le fils qui venait d'être mis en exécution de la mesure 59 à Bochuz, • Et aussi celui d'une proche dont le fils a été transféré à Curabilis après 3 ans en détention en prison. • D'autres proches ont résumé leur situation de leur fils à l'heure actuelle. Elles ont ça en commun, c'est qu'elles stagnent sans évolution apparente en tous cas. Sans réelle projet de sortie, le temps s'éternise. Nous avions abordé la question de l'anosognosie (voir plus d'information sur le fil rouge d'août 2024 et notre rencontre avec Prof Conus) et le refus de se "plier" à la logique carcérale. • Deux proches avec "leur" patient détenu en phase d'ouverture du cadre après des nombreuses années en prison, nous ont partagé leurs inquiétudes face à la difficile et prochaine adaptations à la vie "dehors" avec le risque de retourner à la case prison si le cadre n'est pas respecté à 100%.

2.2 26 février 2025

7 personnes présentes 12 personnes excusées

Nous avons souhaité la bienvenue dans le groupe des proches à deux nouvelles personnes.
Anissa, une nouvelle stagiaire et documentaliste à l'AMPP. La deuxième est une compagne d'un patient-détenu qui se trouve en préventive et en attente de jugement. Je suis toujours épatée par la qualité d'entraide et de générosité du groupe à accueillir, de partager et d'intégrer des nouvelles personnes dans ce cercle.

Nous avons discuté sur la trentaine d'intervenants qui ont confirmé avec enthousiasme leur participation au Festival de film-Santé Mentale et Prison et les papillons d'annonce de cet événement ont été distribué. Il y a eu beaucoup d'enthousiasme et des personnes qui se sont proposées de participer en tant que bénévole.
Nous avons aussi faire un petit retour sur la récolte des signatures du mercredi 26 janvier à Lausanne, le jeudi 6 février à Nyon et préparé les récoltes des signatures mercredi 26 février à la place de la Palud à Lausanne et samedi 8 mars à Fribourg.

2.3 25 mars 2025

4 personnes présentes 15 personnes excusées

Les prochaines semaines sont riches en sollicitations et rencontres pour les proches, beaucoup se sont excusés pour cette soirée.

Nous avons commencé par le tour de table habituel. Nous avons souhaité la bienvenue à une nouvelle proche en détresse avec son fils qui a fugué de l'hôpital psychiatrique et incarcéré. Comme on était que quatre personnes, nous avons pu avoir des discussions d'entraide profonds et pleins en émotions.

Nous avons aussi pu faire un retour sur ces mois de la pétition et nous sommes préparé pour la remise du 1 avril. Une dernière recolte était agendée pour le lendemain. Nous avons aussi finalisé l'organisation de la remise de la pétition du 1 avril et le Festival du Film, Trouble Mental et Prison du 4 au 7 avril.

2.4 29 avril 2025

8 personnes présentes 10 personnes excusées

Retour sur la remise de la pétition « Le trouble mental n'est pas un crime » du 1 avril au Grand Conseil. Un cortège de proches avec la fanfare de GRAAP s'est donné rendez-vous à la place du Tunnel et la remise a été filmé par le cinéaste Michel Finazzi.

Debriefing de l'élément phare de l'année ; le Festival de Film, Trouble Mental et Prison. Des nombreux proches avaient participé dans l'organisation et/ou avait participé en témoignage. Nous sommes tous d'accord que c'était incroyable. La magie des films racontant des histoires profondément humaines, la parole et la sincérité des trente-huit intervenant-e-s dans les débats, la richesse des interactions avec le public ont fait de ce festival, un véritable succès. Un vent d'humanité a soufflé sur cet événement, laissant une large place à l'expérience et à la vision personnelle sur ces questions de santé mentale et/ou de prison.

2.5 27 mai 2025

4 personnes présentes 14 personnes excusées

Une rencontre tout calme, et comme chaque fois que nous sommes en petite comité , il y plus de temps dédié à chaque proche. Nathalie nous annonce que "son " patient détenus qu'elle suit depuis plus que deux ans, et qui est incarcéré depuis des nombreuses années va enfin pouvoir sortir en foyer. Une nouvelle salutaire qui donne une air d'optimisme pour tout le groupe.

Retour sur mes visites avec Mila, mon bouvier bernois de onze mois, dans l'Etablissement d'éxécution des peines Bellevue à Gorgier. C'est avec beaucoup de douceur qu'elle va à l'encontre de K. , de patient détenu avec un retard mental. Mila est aussi un peu "gamin" et elle fait aussi des bétisses, et cela a ouvert sur des belles discussions.

2.6 24 juin 2025

6 personnes présentes 9 personnes excusées

Retour sur l'audience au Grand Conseil et sa commission de pétition du 12 juin.

Nous étions 3 personnes et c'est Karen qui a présenté et défendu la pétition devant une commission de 12 personnes. Accueill chalereux et bonne niveau de connaissance de notre cause:

Le trouble mental n'est pas un crime - Une **personne atteinte gravement dans sa santé mentale** ne doit pas croupir dans les prisons romandes en raison de ses troubles mentaux. **La prison n'est pas un lieu pour exécuter une mesure thérapeutique**.

Dès lors, nous demandons la création d'une **institution appropriée au Grand Conseil vaudois**.

2.7 29 juillet 2025

Nous avons souhaité la bienvenue à deux nouvelles personnes et un tour de table avec des résumé des situations de chacun. Il s'agit d'une jeune sœur et d'un père d'une patiente détenue en provisoire à Lonay, avec une expertise psychiatrique qui recommande l'article 59. Dans cette soirée il y avait aussi un couple avec leur fils qui vie en foyer avec l'art. 59.2 après 7 ans en prison. Beaux échanges d'entraide.

Jacqueline nous a fait un retour sur l'assemblée générale du GRAAP Association et nous avons aussi parlé de la création de l'Association L'Écart.

2.8 26 août 2025

6 personnes présentes 12 excusées

Le groupe de proches se mobilise de temps à autre pour un cas spécifique. Nous avons parlé de la prochaine audience de J., le neveu d'un membre de notre groupe. Nous nous sommes donné rendez-vous pour l'entourer et le soutenir au Tribunal pénal de la Sarine à Fribourg. Il s'agit d'un soutien solidaire et d'une aide pour faire face à la froideur du Tribunal.

Informations sur le prochain événement organisé par le SPEN et la Fondation vaudoise de probation au Casino de Montbenon « Je VAUD la peine ». Nous sommes donnés rendez-vous pour y participer ensemble.

2.9 30 septembre 2025

8 personnes présentes 7 excusées

Durant la première heure, nous avons accueilli trois étudiants en deuxième année à la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL). Ils réalisons leur travail de bachelor sur le thème de la neurodiversité (=troubles mentaux, comportementaux et neurodéveloppementaux) en prison suisse et cherchent des personnes qui serait disponible et motivé·e à participer à leur recherche.

Durant la deuxième heure et comme d'habitude, nous avons réservé du temps pour un tour de table.

2.10 28 octobre 2025

4 personnes présentes 10 personnes excusées

Nous avons accueilli une nouvelle proche qui a son fils, souffrant dans sa santé mentale et incarcéré en mesure à Bellevue à Gorgier dans le canton de Neuchâtel. Comme chaque fois qu'il y a une nouvelle situation, l'entraide s'installe sans jugement et avec beaucoup de bienveillance, chacun sait à quel point c'est frustrant et douloureux de réaliser qu'en faite, notre proche risque des nombreuses années à tout simplement croupir en prison sans soins.

Information distribuée sur l'émission radio « La ligne de cœur » qui s'installe pour la soirée du 28 octobre au Grain de sel avec le thème : « La santé mentale au féminin ».

2.11 25 novembre 2025

7 personnes présentes 10 personnes excusées

De 17h30 à 18h30 nous avons souhaiter la bienvenue aux nouvelles personnes, ainsi que deux étudiantes de l'UNIL, qui sont en train de faire un projet de Podcast dans le cadre universitaire en sciences sociales à Lausanne. Le projet traite les problématiques sociaux de la prise en charge des personnes sous l'article 59.

Nous avons, lors de la deuxième heure, réservé du temps pour un tour de table. Ces moments d'échange sont particulièrement riches et ils nous permettent de partager nos expériences et de bénéficier du savoir de chacun-e. De précieuses informations nous nous encouragent à tenir le cap et surmonter au quotidien les difficultés, les lassitudes, voire les sérieux coups de déprimes qui ne manquent pas d'arriver.

Un petit retour sur la **6e Conférence Jean-Jacques Gautier** de l'**Association pour la Prévention de la Torture (APT)** et le **congrès ANAAP "ENTRE LIBERTÉ ET RÈGLES – Faire communauté".**

2.12 16 décembre 2025

11 personnes présentes

Pour notre dernière soirée de l'année nous avons allumé des bougies, bu le thé de Noël et mangé les nombreux biscuits, chocolats et autres bonnes choses que les uns et des autres ont apportés. Dans une douce ambiance généreuse et gourmande. La participation d'une curatrice de deux « nos » patients-détenus a enrichi la discussion par sa riche expérience et ses judicieux conseils.

Nous avons fait un petit tour des situations actuelles de « nos » patients-détenus et avons exprimé nos attentes et nos espoirs pour l'année à venir.

Un proche s'est proposé d'organiser la suite des rencontres en commençant à Yverdon-les-Bains en janvier 2026.

Information/flyers : Le Marché de Noël des ateliers socio-professionnels / L'association ÉCART

graap fondation groupe d'accueil et d'action psychiatrique

3 Les activités et quelques chiffres

3.1 Activités hors murs

Durant les trois premiers mois de l'année 2025 des proches se sont rencontrés 6 matinées en récolte des signatures pour la pétition, à Echallens, Montreux, Nyon, Lausanne, Fribourg et encore Lausanne.

1 avril cortège et remise de la pétition au Grand conseil vaudois.

Organisation et participation d'un grand nombre de proches au Festival de Film, trouble mental et prison au Casino de Montbenon sur quatre jours du 4 au 7 avril.

Le 12 juin, des proches ont participé à l'audience à la commission des pétitions au Grand Conseil à Lausanne.

Vernissage jeudi le 25 septembre au Casino de Montbenon « Je VAUD la peine » organisé par le SPEN et la Fondation vaudoise de probation.

Participation d'une proches à la 6e Conférence Jean-Jacques Gautier de l'Association pour la Prévention de la Torture (APT).

3.2 Le bilan des situations en chiffres

23 nouvelles situations en 2025, qui correspondent à 25 nouvelles personnes avec qui nous avons eu des contacts. Sur les 25, 14 sont des proches et 9 sont des patients détenus qui ont pris contact avec nous directement. Beaucoup disent avoir entendu parler de nous dans les médias, par d'autres proches ou encore par des détenus. Ils prennent contact par téléphone, par courriel ou par lettre.

Pour les nouveaux participants, une rencontre individuelle d'une à deux heures est proposée avant la soirée des proches et un "kit de proche" est distribué.

À la fin de 2025 nous avions 69 situations actives, dont 32 avec un soutien plus intense. Pour 6 situations, nous avons pu obtenir l'aide du Fonds de défense judiciaire du Graap-Association.

À la fin de 2025, vingt situations impliquant des proches souhaitant un accompagnement figurent sur notre liste d'attente.

GRAAP-Fondation,
Groupe d'Accueil et d'Action Psychiatrique

Directrice	**Coordinatrice-Animatrice** Groupe de proches
Sandra FEAL	Karen HAFSETT NYE